



# AMICALE LAÏQUE SAINT SÉBASTIEN

## COURS SAVATE BOXE FRANÇAISE - ADULTES

### FICHE D'INSCRIPTION 2024 - 2025

(À remplir en lettres capitales)

Première inscription :

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe : M  F  Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Tél. mobile : .....

Courriel : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Jour Mois Année

Droit à l'image\* : Oui  Non

#### TARIFS :

- ▶ Licence / Assurance : 40 €
- ▶ Trimestre : 135 €
- ▶ Année Licence comprise : 350 €

(Indiquer le nom de l'adhérent et la discipline choisie derrière le chèque)

Date et signature : .....

 **CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE !**

Contact : [alss11@laposte.net](mailto:alss11@laposte.net)

[www.amicale-laique-st-sebastien.org](http://www.amicale-laique-st-sebastien.org)



Rejoignez-nous sur facebook :  
▶ AMICALE LAÏQUE SAINT SÉBASTIEN

\* En cochant oui, vous nous permettez de nous servir de votre image pour promouvoir l'association.

### COURS DE SAVATE BOXE FRANÇAISE - ADULTES :

**LUNDI** ▶ Cours de 15h00 à 17h00 / Cours de 18h30 à 20h00

**MARDI** ▶ Cours de 20h30 à 22h30

**MERCREDI** ▶ Cours de 20h00 à 22h00

**JEUDI** ▶ Cours de 19h00 à 20h30

Cours Confirmés / Spécial poings / Compétitions de 20h30 à 22h30

**VENDREDI** ▶ Cours de 18h00 à 19h30

**SAMEDI** ▶ Cours de 10h à 12h

#### L'inscription de 40 € comprend :

- ▶ Licence
- ▶ Assurance
- ▶ Frais administratifs

Elle est **annuelle** et **obligatoire** ainsi que le **certificat médical**.

Elle vous donne le droit, sur demande, d'être membre adhérent actif de l'association ce qui implique obligatoirement de participer à l'organisation et à la réalisation des objectifs et à l'assemblée générale.

Statuts et le règlement intérieur sur demande ou sur le site :  
[www.amicale-laique-st-sebastien.org](http://www.amicale-laique-st-sebastien.org)

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires sauf avis de l'animateur.

La cotisation à l'année est forfaitaire (elle ne peut être fractionnée). Elle est payable dans le 1<sup>er</sup> trimestre (possibilité en plusieurs fois).

Un essai est prévu et **aucun remboursement ne sera effectué** sauf pour des raisons impératives (voir règlement intérieur), le bureau étant seul juge.

Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent une adhésion supérieure à 80 € pour l'année de l'exercice (Articles 5, 6, alinéa b des statuts).

Sur simple demande de votre part :

- ▶ Vous pouvez consulter les contrats d'assurance et en avoir une copie
- ▶ L'assurance vous offre la possibilité de souscrire une prévoyance complémentaire



Association familiale, culturelle et sportive, fondée en 1970 et régie par la loi de 1901, l'Amicale a pour but d'organiser et de promouvoir des activités sportives et culturelles dans le respect de la laïcité.